# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 décembre 2022

Prix iCapital de la Commission européenne

## La Métropole Aix-Marseille-Provence devient LA nouvelle capitale européenne de l'innovation 2022

**Après Athènes, Paris, Barcelone, Amsterdam et Dortmund, Aix-Marseille-Provence est la nouvelle capitale européenne de l'innovation 2022 et remporte 1 000 000 d'euros. Dès 2021 la Métropole a décidé de candidater à ce prestigieux concours et, à l'issue des multiples étapes de sélection, la Commission européenne a désigné ce jour la Métropole comme grande gagnante du concours, devançant deux autres territoires : Espoo (Finlande) et Valence (Espagne). Didier Parakian, vice-président de la Métropole, qui pilotait la délégation métropolitaine, a récupéré le prix cet après-midi.**

Depuis 2015, la Commission européenne décerne le titre de capitale européenne de l'innovation à une métropole ou une ville d'au moins 250 000 habitants, pour co-construire et expérimenter les services de demain.

À l'occasion de ce résultat, **Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône,** a déclaré : *"Je tiens à remercier les équipes, nos élus Didier Parakian, Arnaud Mercier et nos partenaires qui ont œuvré collectivement pour défendre notre candidature et aboutir à ce résultat historique qui fait de notre territoire métropolitain LA capitale européenne de l'innovation. Ce prix est, à la fois, la reconnaissance, au niveau européen, de notre excellence et de celle de notre écosystème d'innovation. Ce prix nous octroie 1 million d'euros qui serviront des projets métropolitains dédiés au monde de l'innovation. »*

Cinq critères principaux ont structuré cette candidature, ayant pour baseline "Innovative diversity" et l'ambition de devenir un modèle de ville durable méditerranéenne :

- Expérimentation : servir de banc d'essai pour des pratiques innovantes.
- Accélération : favoriser la croissance des start-up et PME hautement innovantes.
- Construction d'écosystème d'innovation : favoriser les synergies entre les acteurs.
- Expansion : agir comme un modèle pour d'autres villes en essaimant les solutions initiées par la Métropole.
- Vision de la ville innovante : créer un modèle de ville méditerranéenne durable qui s'inscrit dans une vision stratégique de long terme.

Depuis sa création, en 2016, la Métropole a placé l'innovation au cœur de sa stratégie de développement territorial. L'Agenda du développement économique de la Métropole, actualisé en 2022, donne une place accrue à l'innovation, qui est à la fois un moteur de croissance et de compétitivité pour l'économie, mais aussi un accélérateur de transition écologique pour le territoire et un facteur d'inclusion pour ses populations.

**CONTACT PRESSE**
Service Presse
**T** : 04 91 99 79 74
*presse@ampmetropole.fr*

**CONTACT ATTACHEE DE PRESSE**
Julia Nonis
**T** : 04 91 99 77 74
*julia.nonis@ampmetropole.fr*